A.L.I
L' Association Liste Indépendante
Lycée Français de Madrid

Jeudi 26 mars 2026

Déclaration liminaire du Conseil d'Établissement

Mesdames, Messieurs, chers membres du Conseil d'Établissement :

Les préoccupations liées à la situation financière du Lycée Français de Madrid demeurent vives au sein de la communauté éducative, notamment à la suite des décisions récentes de l'AEFE ayant conduit à une hausse importante des frais de scolarité.

Ces évolutions ont été initialement justifiées par une situation budgétaire annoncée comme fortement déficitaire. Or, le Conseil d'administration du 11 mars dernier a présenté un bilan financier pour l'année 2025 faisant apparaître un excédent de 3 millions d'euros. Ce résultat invite légitimement à reconsidérer les projections antérieures ainsi que les mesures qui en ont découlé.

Le Lycée Français de Madrid occupe une place essentielle dans la présence éducative française en Europe et contribue activement au rayonnement du système éducatif français à l'étranger. Toutefois, son équilibre financier reste délicat, notamment en raison de la structure de ses coûts, de la concurrence des systèmes éducatifs locaux et de sa dépendance aux frais de scolarité.

Dans ce contexte, et au regard des éléments financiers désormais disponibles, il nous semble légitime de solliciter la suspension des hausses des droits de scolarité annoncées pour la rentrée 2026/2027.

Par ailleurs, nous tenons à saluer les efforts engagés par la direction afin de renforcer l'attractivité de l'établissement et de soutenir ses effectifs. Toutefois, ces efforts ne pourront pleinement porter leurs fruits que si une attention particulière est accordée aux familles déjà engagées au sein de notre communauté. En effet, ouvrir la porte à de nouvelles familles ne

peut se faire au détriment de celles qui sont déjà présentes : il serait contre-productif de favoriser les entrées sans agir avec la même détermination pour prévenir les départs.

À cet égard, il apparaît essentiel de poursuivre et de renforcer les actions favorisant la fidélisation des familles, notamment :

- en veillant à préserver les moyens humains de l'établissement, notamment en évitant la diminution du nombre de professeurs détachés,
- en reconsidérant la mise en place d'une tarification de la garderie,
- en veillant à la qualité du service éducatif, en particulier par le remplacement effectif des enseignants absents,
- en améliorant l'écoute et la communication avec les familles, en lien étroit avec leurs représentants, qui sont les mieux placés pour connaître leur attentes, leur demandes et leur besoins.

et, de manière plus générale, en privilégiant des décisions qui contribuent à renforcer la cohésion et la confiance au sein de la communauté éducative.

Enfin, nous souhaitons souligner avec insistance la nécessité de retisser un dialogue constructif, régulier et transparent avec les représentants des familles. Ce dialogue, fondé sur l'écoute mutuelle, la confiance et le respect des rôles de chacun, constitue non seulement une condition essentielle pour avancer sereinement, mais également un levier indispensable pour construire un établissement durablement attractif.

Une communication claire et partagée, ainsi qu'une véritable concertation en amont des décisions, sont indispensables au maintien d'un climat de confiance durable.

Nous restons convaincus que c'est par une approche concertée, respectueuse et collaborative que nous pourrons, ensemble, relever les défis actuels et consolider un projet éducatif ambitieux et pérenne.

Nous vous remercions de votre attention.